

**MAIRIE DE PARMAIN - 95620**  
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE  
CANTON DE L'ISLE ADAM



*Direction générale des services*

**Liste des délibérations - Examinées en séance du conseil municipal**  
**réuni le jeudi 29 février 2024**

2024/01	Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France, année 2022 (FSRIF)	Adoptée à l'unanimité
2024/02	Rapport sur les orientations budgétaires 2024	Pris acte du débat
2024/03	Fixation des règles d'amortissement comptable – Dérogation au principe de prorata temporis	Adoptée à l'unanimité
2024/04	Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature M57	Adoptée à l'unanimité
2024/05	Protocole d'accord entre la commune de Parmain et l'Association Syndicale Libre, Syndicat des Propriétaires du Parc de Parmain concernant le bien sis 7 bis rue Raymond Poincaré	A la majorité

*Conformément à l'article L. 2125-25 du CGCT*  
*Liste affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine suivant la séance*



**Loïc TAILLANTER,**

**Maire de PARMAIN**  
**Vice-Président de la Communauté de Communes**  
**de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts**